



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/DG/DE/2024

Conformément aux articles 25 et 26 de la deuxième version du manuel portant procédures de passation des marchés de l'entreprise de gestion touristique de Zéralda (EGT-Z), adopté par la résolution n°02 du conseil d'administration du 30 mars 2023, l'entreprise de gestion touristique de Zéralda lance un appel d'offres national ouvert ayant pour objet : « approvisionnement en divers produits des établissements de l'entreprise de gestion touristique de Zéralda », réparti en quatorze (14) lots, à savoir :

- Lot n°01 : Viande rouge ovine et bovine (fraîche et congelée)
- Lot n°02 : Poissons frais et congelé
- Lot n°03 : Fruits et légumes
- Lot n°04 : Alimentation générale.
- Lot n°05 : Vétaliers et autres
- Lot n°06 : Produits laitier et dérivés
- Lot n°07 : Eau minérale et boissons non alcoolisées
- Lot n°08 : Produits d'entretien
- Lot n°09 : Fournitures de bureau et papeterie.
- Lot n°10 : Consommable informatique.
- Lot n°11 : Produits de quincaillerie
- Lot n°12 : Produits d'accueil hôtel.
- Lot n°13 : Produit d'emballage.
- Lot n°14 : Travaux d'imprimerie et de sérigraphie

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le présent appel d'offres ouvert s'adresse à l'ensemble des fournisseurs, titulaires d'un registre de commerce avec code d'afférance et exerçant une ou plusieurs des activités de commercialisation et d'approvisionnement des produits définis ci-dessus.

Le candidat peut soumissionner pour un (01) Lot ou trois (03) Lots au plus

RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Le cahier des charges est à retirer auprès de la Direction Générale - Direction des affaires Juridique et du contentieux - service des marchés - de l'entreprise de gestion touristique de Zéralda (EGT-Z), siège au complexe touristique de Zéralda (en face de l'hôtel Mazarfan) contre le paiement de Cinq Mille (5.000,00) Dinars Algériens.

CONTENU DES OFFRES :

Le dossier de soumission doit comprendre un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de soumission doit être présenté comme suit :

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une déclaration de candidature,
- Une déclaration de probité,
- Les références professionnelles,
- Local d'activité,
- Copie du registre de commerce,
- Protocole d'accord non fermelement notarié, en cas de groupement et/ou statut en cas de société,
- Extrait de rôle apuré,
- Attestations CNAS et CASNOS
- Le NIF
- Bilans financiers des trois (03) dernières années, dument certifiés,
- Les documents relativis aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise

OFFRE TECHNIQUE :

- L'offre technique doit comprendre :
- Le présent cahier des charges,
 - La déclaration à soumettre,
 - Liste des moyens logistiques,
 - La caution de soumission, le cas échéant.

C- OFFRE FINANCIERE :

- L'offre financière doit comprendre :
- La lettre de soumission,
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU);
 - Le devis quantitatif et estimatif (DQE).

CAUTION DE SOUMISSION

Le soumissionnaire dont l'offre financière est supérieure à Trois Cent (300) Millions de Dinars est tenu de présenter une caution de soumission supérieure à un pour cent (1%) du montant de son offre. La caution de soumission est émise par une banque de droit Algérien ou la caisse de garantie des marchés publics.

PRESENTATION DES OFFRES :

Pour chaque lot objet de soumission, l'offre doit être présentée sous trois plis fermés, séparés et cachetés, portant respectivement la mention, « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

DOSSIER DE CANDIDATURE
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/DG/DE/2024
OBJET : APPROVISIONNEMENT EN DIVERS PRODUITS
DES ETABLISSEMENTS DE L'EGT – ZERALDA
Lot n° :

OFFRE TECHNIQUE
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/DG/DE/2024
OBJET : APPROVISIONNEMENT EN DIVERS PRODUITS
DES ETABLISSEMENTS DE L'EGT – ZERALDA
Lot n° :

OFFRE FINANCIERE
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/DG/DE/2024
OBJET : APPROVISIONNEMENT EN DIVERS PRODUITS
DES ETABLISSEMENTS DE L'EGT – ZERALDA
Lot n° :

Les enveloppes des dossiers de candidatures, des offres techniques et des offres financières des lots objet de soumission, sont insérées dans une autre et unique enveloppe fermée et anonyme, ne comportant que la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/DG/DE/2024
OBJET : APPROVISIONNEMENT EN DIVERS PRODUITS
DES ETABLISSEMENTS DE L'EGT – ZERALDA.
« Soumission à ouvrir que par la commission d'ouverture

des plis et d'évaluation des offres »

DELAI DE PREPARATION DES OFFRES :

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans un des deux quotidiens nationaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

DATE ET HEURE DE DEPOT DES OFFRES :

La date et l'heure limites de dépôt des offres sont fixée au dernier jour de la préparation des offres à 12 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant. Aucun dossier de soumission ne sera accepté après la date et l'heure limites de dépôt des offres.

OUVERTURE DES PLIS :

La séance d'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de la préparation et de dépôt des offres à 14 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, l'ouverture des plis se fera le jour ouvrable suivant.

DUREE DE VALIDITE DES OFFRES :

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le service contractant pourra, dans des cas exceptionnels, solliciter les soumissionnaires pour une prolongation de la durée de validité de leurs offres, et ce, avant l'expiration de la période initiale de validité des offres.

CAS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES OU L'ATTRIBUTION PROVISORIE DU MARCHE

Le service contractant peut, pour des motifs d'intérêt général et pendant toute la phase de passation de l'appel d'offres, déclarer l'annulation de la procédure et/ou l'attribution provisoire du marché. En cas d'annulation, le ou les soumissionnaires ne peuvent prétendre à aucune indemnité dans le cas où leurs offres n'ont pas été retenues ou si la procédure et/ou l'attribution provisoire du marché a été annulée. Le service contractant publie l'annulation de la procédure de passation du marché dans les mêmes formes que la publication de l'attribution provisoire du marché.

N.B : Le présent avis d'appel d'offres national ouvert n°01/DG/DE/2024 fait suite à l'annulation de l'avis d'appel d'offres national n°01/2023.